

Présentation

Visibilité et invisibilité : une introduction

Olivier Voirol

DANS **RÉSEAUX** 2005/1 n° 129-130 , PAGES 9 À 36
ÉDITIONS **JLE**

ISSN 0751-7971

DOI 10.3917/res.129.0009

Date de mise en ligne : 01/12/2006

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-9?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour JLE.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PRÉSENTATION

Visibilité et invisibilité : une introduction¹

Olivier VOIROL

Les questions relatives à la visibilité constituent depuis longtemps un terrain de recherche et de théorisation dans les sciences humaines et les sciences de la communication. L'image, la vision, la représentation, ont fait l'objet d'une littérature considérable dont il est devenu aujourd'hui inimaginable de prétendre faire le tour. Les termes de visibilité et d'invisibilité occupent d'ailleurs une place incontournable dans le vocabulaire des sciences humaines, toutes disciplines confondues. Bien sûr, il y a le fait bien connu de la place privilégiée des métaphores visuelles dans le vocabulaire des sciences humaines². Martin Jay avait d'ailleurs mis en évidence la place considérable du thème de la visibilité dans la philosophie sociale française du XX^e siècle, présence paradoxale puisqu'elle l'est sur le mode du dénigrement. En bref, la visibilité est source de tous les dangers : Jean-Paul Sartre faisait du regard de l'autre l'objectivation de soi et sa propre perte, Michel Foucault montrait les effets normalisateurs du regard disciplinaire alors que Guy Debord concevait le sujet regardant comme livré aux pires aliénations. A cette brève évocation il faudrait bien sûr ajouter une série

1. Je tiens à remercier particulièrement Paul Beaud, Eran Dorfman, Esther González-Martínez, Dominique Pasquier et Louis Quéré pour leurs suggestions quant à ce texte introductif dont la teneur finale n'engage, il va sans dire, que moi-même.

2. JAY, 1993.

d'auteurs ayant traité du visuel dans un sens qui ne fait que renforcer la thèse de Martin Jay : Jacques Lacan, Maurice Merleau-Ponty, Roland Barthes, Jean Baudrillard, etc.

C'est pourtant une conception bien moins sceptique du visuel et du regard qui fait désormais florès dans les sciences humaines. Ainsi, au cours des dernières décennies, des univers d'investigation disciplinaires se sont constitués autour de cette thématique. En témoigne l'apparition récente – avant tout dans les pays anglo-saxons il est vrai – de la « visual culture », qui vise à rassembler sous une bannière commune les différentes disciplines centrées sur le visuel. Les recherches sur l'art, l'architecture, les médias, les supports visuels, etc., relèvent désormais toutes de la « visual culture », celle-ci privilégiant l'étude des techniques vouées à décupler et étendre la vision « naturelle », sans négliger les expériences visuelles de la vie quotidienne³. Si cette spécialisation disciplinaire reste spécifique à l'espace académique anglo-saxon, les études sur le visuel n'ont pas été pour autant de moindre ampleur dans le monde francophone. Mais il est vrai, on l'a dit, que la visibilité a été principalement étudiée sous l'angle de la contrainte, la disciplinarisation et le contrôle social par le regard, notamment dans le sillage des travaux de Michel Foucault⁴. Par contre, on peut constater que le regard, l'activité de voir, le fait d'être vu ou de passer inaperçu, ou encore les différentes modalités de focalisation de l'attention, sont des thèmes restés relativement inexplorés. C'est dire que la visibilité a finalement été peu étudiée comme une pratique sociale réglée par des normes et susceptible de se muer en exigence politique autour de laquelle des acteurs individuels et collectifs entrent en confrontation.

Au-delà des évolutions disciplinaires et des évocations rhétoriques, il se peut que l'omniprésence des questions touchant à la visibilité et à l'invisibilité témoigne du fait qu'elles constituent un ressort analytique majeur dans les sciences humaines. Devant le panorama de ces usages courants fortement différenciés, il convient peut-être d'esquisser un premier balisage et d'examiner les différentes facettes de la question. Arrêtons-nous donc, un instant, sur les usages les plus courants, dans les sciences sociales, des termes de visibilité et d'invisibilité, sans toutefois, il va de soi, prétendre parvenir ici à faire le tour de la question.

3. WALKER et CHAPLIN, 1997.

4. FOUCAULT, 1963, 1975.

La visibilité formelle

Les termes de visibilité et d'invisibilité sont largement mobilisés dans les travaux de recherche sur le travail, généralement pour rendre compte des procédés d'inscription et de formalisation des tâches. Le travail visible est celui auquel donnent accès les différents dispositifs d'enregistrement, qui lui confèrent une existence sur des supports écrits, condensant et hiérarchisant sous forme symbolique l'effectuation pratique des tâches⁵. La visibilité des activités se construit par conséquent à travers les dispositifs de formalisation du travail que constituent les procédés d'inscription textuelle ou graphique. Mais, à l'instar de toute pratique, le travail ne peut jamais être rendu dans sa complexité effective ni être décrit dans son implication subjective réelle pour celles et ceux qui l'effectuent. Ceci suppose donc que toute mise en visibilité du travail maintienne une part d'invisible irréductible à l'objectivation formelle et à la mesure de la valeur. Du coup, la part invisible du travail renvoie à l'ensemble des opérations physiques nécessaires à l'effectuation des tâches et aux implications subjectives échappant à la saisie objectivante de la mesure par codification. Christophe Dejours insiste sur cette incapacité des méthodes de mesure de saisir le travail réel des acteurs, fait d'effort et d'implication subjective, ce d'autant plus qu'il s'agit d'activités impliquant une coopération intersubjective entre le salarié et l'usager – comme c'est le cas dans les services. Le travail effectif échappe ainsi aux procédures de codification et demeure invisible, « il ne se voit pas et ne s'observe pas »⁶.

Le travail est d'autant plus invisible qu'il est assimilé à des dons « naturels » des acteurs et que son effectuation ne présuppose pas l'acquisition préalable de compétences spécifiques. Ainsi, le processus de naturalisation par lequel, le plus souvent, les femmes se voient attribuer des « dons naturels » typiquement féminins amène à « ne pas voir » l'effort effectif nécessaire à l'exécution des tâches⁷. Ces activités ne sont pas observables car, précisément, elles ne sont pas définies comme des activités. Leur mise en visibilité suppose donc le recours à l'enquête sociologique donnant seule l'accès à l'expérience subjective. Dejours soutient que ce travail invisible peut être rendu à son existence manifeste par des procédés spécifiques de mise à jour le faisant apparaître comme un travail, c'est-à-dire des procédés qui fassent une part centrale à l'investissement subjectif non immédiatement

5. LEONARD, 1998.

6. DEJOURS, 2003, p. 18.

7. MASSON, 1999.

apparent des acteurs. L'élargissement de la gamme des activités visibles par de tels procédés n'a pas seulement une portée cognitive car il en va aussi de la fixation de la rémunération des tâches reconnues comme relevant du travail salarié. Ici donc, le partage du visible et de l'invisible est un enjeu central dans la fixation des taux de rémunération et s'avère inséparable des questions de justice distributive.

La visibilité pratique

Une autre perspective de recherche s'est penchée sur la production du visible dans le cadre des activités pratiques situées permettant un ajustement mutuel des acteurs. Dans le sillage de l'ethnométhodologie, la question de la visibilité a été abordée sous l'angle des dynamiques génératrices d'un ordre social permettant aux acteurs de se coordonner mutuellement⁸. Une place particulière a été faite aux formes de coordination dans l'espace public urbain, lieu par excellence d'une socialité indifférente et silencieuse. Ainsi, la recherche en ethnométhodologie a mis à jour le fait que le mouvement à plusieurs dans les espaces publics urbains, espaces physiquement limités et souvent surpeuplés, suppose des savoir-faire permettant de se coordonner mutuellement et de se déplacer « efficacement » dans des espaces limités⁹. Les usagers transitoires de cet espace entrent en interaction et parviennent à ajuster leurs mouvements à travers des opérations visuelles de coordination. L'action concertée passe ici par une capacité de percevoir l'action d'autrui, de l'anticiper et de synchroniser son agir, de saisir son statut catégorique et de prévoir ses actes en conséquence, de saisir les caractéristiques générales d'une scène par des observations rapides limitées au coup d'œil dans un bref laps de temps. Ainsi, la coordination interactive dans les lieux publics se fait par la production permanente d'un champ de visibilité procédant du coup d'œil.¹⁰ L'espace public urbain se présente dès lors comme une arène d'action à plusieurs où la visibilité est une condition majeure de réussite de la coordination. Les acteurs en mouvement doivent constamment s'ajuster les uns aux autres et incorporer le comportement d'autrui, ce qui passe par des orientations visuelles mutuelles, allant du coup d'œil furtif à l'échange

8. GARFINKEL, 1967.

9. LEE et WATSON, 1993. Voir aussi, dans un registre un peu différent mais avec des outils d'analyse similaires, l'excellente étude de Patricia Paperman sur les policiers dans le métro parisien : PAPERMAN, 1992.

10. SUDNOW, 1974 ; MACBETH, 1999.

de regards. L'organisation sociale est donc ici inséparable d'un « arrangement de visibilité » qui rend possible l'ordre social.

Une perspective similaire, axée sur les opérations pratiques de constitution du visible s'est appliquée au domaine des sciences et des techniques. Ici, l'analyse porte sur les procédures déployées par les acteurs dans des situations concrètes pour constituer un univers factuel intelligible par le recours à des inscriptions textuelles et graphiques¹¹. On considère que des séries de faits parviennent à être intelligibles par le biais de micro pratiques de description et de codage inscrites dans des univers spécialisés (sciences, criminologie, médecine, archéologie, etc.). Aussi faut-il considérer qu'il existe des « mondes de visibilité » spécialisés spécifiques à des différenciations professionnelles, qui supposent l'acquisition préalable, par leurs membres, de compétences visuelles permettant de repérer les traits pertinents là où le profane reste aveugle.¹² En d'autres termes, l'acquisition des savoir-faire professionnels passe autant par l'apprentissage de connaissances et de procédés pratiques que par l'éducation du regard. L'organisation de l'attention, les méthodes de codage, les modes de représentation graphique constituent le caractère intelligible des mondes vécus propres aux sphères professionnelles. Les cartes, organigrammes, plans, sont les supports matériels de la constitution d'une visibilité organisatrice d'une intelligibilité permettant d'agir sur des réalités restées inaccessibles sans la médiation de ces supports¹³.

L'apport de l'ethnométhodologie est véritablement déterminant dans sa conception éminemment pratique de la visibilité. Cette dernière est appréhendée avant toute chose comme un accomplissement des membres qui rendent leurs activités descriptibles et saisissables dans le geste même de leur effectuation. Dès lors, la visibilité n'est pas réduite aux opérations formelles de la représentation graphique mais renvoie à l'action des membres dans le cours même de son effectuation. C'est ce que souligne, dans le présent numéro, le texte d'Esther González qui analyse avec précision une forme particulière d'interaction institutionnelle, celle entre un procureur et un suspect dans les auditions de comparution immédiate. Ce faisant, l'auteure est amenée à reprendre le concept ethnométhodologique d'*accountability*, qui renvoie à l'activité consistant à rendre visibles les

11. LATOUR, 1985. Voir aussi LYNCH, 1985.

12. GOODWIN, 1994.

13. PANESE, 1997.

objets du réel et à moduler l'action dans un ajustement mutuel. C'est parce que la réalité sociale a un caractère reconnaissable et typique que les acteurs peuvent s'orienter réciproquement dans le monde. Mais Esther González considère que la littérature ethnométhodologique tend trop souvent, dès qu'elle se penche sur des activités impliquant la vue, à superposer visibilité et *accountability*. Cependant, dans des situations d'actions, les acteurs font beaucoup plus qu'observer : ils constituent des objets communs par des pratiques ancrées dans des activités en cours et ajustent ainsi leurs actions. Ce qui revient à dire que les « dispositifs de visibilité » sont bien plus que des dispositifs de perception visuelle : ils sont le produit du fait que l'activité située peut être comprise et décrite avant tout parce qu'elle est accomplie pratiquement. C'est là, me semble-t-il, un apport fondamental de l'ethnométhodologie à l'analyse de la visibilité, permettant d'échapper à un concept uniquement centré sur le perceptif et la vue tout en insistant à la fois sur le caractère pratique de la perception du sens et le caractère sensé de la perception¹⁴. Cette conception pratique ouvre donc la voie à une approche sociologique libérée d'une stricte conception perceptive-sensorielle de la visibilité et apte à rendre compte des modalités pratiques par lesquelles s'organise le pourtour poreux de la visibilité.

La visibilité médiatisée

Les études sur les médias et la communication ont également soulevé la question de la visibilité, appréhendée cette fois-ci sous l'angle des médiations techniques et des supports symboliques permettant l'extension du spectre de « ce qui peut être vu ». Si cette perspective de recherche s'intéresse également aux opérations pratiques de constitution de la visibilité, elle s'est cependant davantage centrée sur les processus de multiplication des supports techniques permettant de voir des réalités spatialement et temporellement éloignées. Les usages pratiques de ces supports et leurs impacts dans la vie ordinaire font également l'objet d'une attention particulière. Leo Braudy montre que le cinéma a, depuis un siècle, considérablement élargi notre champ de visibilité et transformé en profondeur nos manières de voir le monde. L'image cinématographique a étendu notre capacité de percevoir et d'interpréter le monde, mais un « monde dans un cadre » qui inclut autant qu'il exclut¹⁵. Walter Benjamin

14. QUÉRÉ, 2000.

15. BRAUDY, 2002.

soulignait quant à lui combien les nouvelles techniques de visualisation chamboulaient l'univers de perception¹⁶. Selon lui, l'intervention de la caméra a eu pour conséquence de substituer la co-présence entre public et événements par les situations médiatisées où le public accède aux phénomènes par l'entremise de techniques. La caméra a brisé la relation immédiate entre acteurs et public, ce qui fait la part belle à l'appareillage technique et au montage, qui occupent désormais un rôle central. Si Benjamin voit dans un tel processus des effets d'aliénation et d'appauvrissement de l'expérience, il insiste surtout sur les potentiels inédits de déploiement d'un nouveau rapport au monde : les moyens de communication décuplent notre univers de perception et d'action, ils ouvrent un champ de possibilités nouvelles auparavant insoupçonnées. Car la caméra permet notamment de percer l'univers des phénomènes et de rendre visible l'invisible en dégagant des perspectives inédites sur le monde des êtres et des objets. « Grâce au gros plan, c'est l'espace qui s'élargit ; grâce au ralenti, c'est le mouvement qui prend de nouvelles dimensions. Pas plus que l'agrandissement n'a pour seul rôle de rendre plus clair ce qui "sans cela" serait resté confus – grâce à lui, bien plutôt, nous voyons en effet apparaître de nouvelles structures de la matière –, pas davantage le ralenti ne met simplement en relief des formes de mouvement que nous ne connaissions déjà, mais il découvre en elles d'autres formes, parfaitement inconnues »¹⁷.

D'autres analyses viennent approfondir ces premières intuitions de Benjamin, montrant que les médias de communication permettent de créer de nouvelles formes d'action et de relations, différentes des interactions de face-à-face propres à la vie quotidienne¹⁸. Si le développement historique des médias ne fait bien évidemment pas disparaître l'interaction de face-à-face dans des situations de co-présence, il permet d'étendre considérablement les interactions à travers le temps et l'espace. Les acteurs accèdent désormais à la connaissance d'événements délocalisés de manière quasiment instantanée. Acteurs et événements deviennent visibles pour autrui en dehors des espaces immédiats d'interaction. Cette médiatisation et cette déspecialisation croissante libèrent des contraintes de la co-présence et conduisant à un élargissement de la visibilité. Aussi peut-on dire, dans une perspective historique, que les médias ont contribué à déplacer les frontières du visible et de l'invisible, ce qui n'a pas été sans conséquences sur des

16. BENJAMIN, 1971.

17. BENJAMIN, 1971, p. 169-171.

18. THOMPSON, 1995, 2000.

processus sociaux plus amples comme par exemple la formation de soi ou encore la forme de la culture politique¹⁹.

La visibilité sociale

Une quatrième perspective de recherche recourant au vocabulaire de la visibilité et de l'invisibilité porte sur les processus par lesquels des groupes sociaux, généralement définis en termes de capital économique, de genre ou de statut, bénéficient ou non d'une attention publique²⁰. La collectivité à laquelle on se réfère est vue dans son attention sélective au profit de certaines catégories d'acteurs, au détriment d'autres. Ainsi, les études féministes ont, de longue date, mis en évidence le fait que la visibilité des activités sociales s'opère différemment selon le genre de celles et ceux qui les exercent. Elles ont montré que, dans l'immense majorité des cas, les activités des femmes sont moins remarquées que celles des hommes et que les femmes sont, par conséquent, rendues invisibles de manière systématique²¹. Cette invisibilité sociale des femmes trouve son expression jusque dans les traces de la mémoire sociale, puisque les archives négligent le plus souvent, ou même occultent, leur présence, y compris dans des situations où leur rôle déterminant a pu être avéré. Socialement actives, les femmes sont le plus souvent invisibles, leur apport restant en deçà de ce qui est retenu et reconnu²². C'est une conception similaire de l'invisibilité sociale qui est convoquée dans les études sur les groupes « exclus », selon laquelle « ce qui est vu » relève d'un arrière-plan normatif organisant une attention sélective portée sur certains groupes sociaux²³. Les recherches sur les sans-abri montrent que ceux-ci font l'expérience régulière de l'invisibilité par une privation de l'attention d'autrui. Lorsqu'ils ne sont pas l'objet d'une curiosité négative, ils sont ignorés par les passants, qui s'engagent dans des rituels d'évitement et de prise de distance. Ces jeux subtils d'évitement du face-à-face impliquent une mise à l'écart de toute relation sociale qui se traduit, pour les sans-abri, par une remise en cause permanente du sens de soi²⁴. A noter ici que cette privation d'attention envers des individus ou des groupes sociaux exclus s'accompagne souvent, lorsqu'on l'analyse dans ses

19. THOMPSON, 2000.

20. ARBORIO, 2001.

21. Voir par exemple : *Recherches féministes*, 1999.

22. DERMENJIAN, GUILHAUMOU et LAPIED, 2000.

23. DEVOS et WAGATSUMA, 1966.

24. SNOW et ANDERSON, 1993.

modalités pratiques, de formes de mise en visibilité excessives lorsque ces acteurs apparaissent dans des situations où l'on ne les attend pas. Ainsi, les regards se détournent des sans-abri dans les situations ordinaires où ils occupent la place qu'on leur présuppose mais se concentrent à l'excès sur eux lorsqu'ils apparaissent dans des situations où leur présence est plus inattendue. Le sans-abri est par exemple invisible sur le bord du trottoir alors qu'il est visible à l'excès dans un transport collectif²⁵. Cette forme excessive de visibilité n'est que le pendant d'une invisibilité sociale plus structurelle propre à un groupe ou un statut social et, loin d'être l'expression d'une attention soucieuse, est bien celle d'une réprobation sociale. Mais cet exemple indique également que la visibilité sociale est tout autant tributaire d'une « logique des situations », c'est-à-dire qu'elle doit être envisagée selon le type de rapport social et le contexte dans lequel l'interaction a lieu.

Le constat dressé par Stéphane Beaud et Michel Pialoux sur la place de la classe ouvrière dans la société française contemporaine relève d'une conception similaire de l'invisibilité sociale mais qui insiste, cette fois-ci, sur les relais institutionnels et les formes de représentation permettant de faire exister un groupe social au sein de la sphère publique²⁶. Selon Beaud et Pialoux, la classe ouvrière ne fait désormais plus l'objet d'une visibilité dans la sphère publique, elle passe inaperçue – quand bien même le groupe ouvrier reste le groupe social le plus important de la société française. Les relais qui précédemment conféraient au groupe une existence publique se sont effrités, tout particulièrement les organes de représentation politique du groupe en tant que classe. L'intérêt des intellectuels pour ce qui a trait au monde ouvrier, autrefois très marqué, s'est mué en désintérêt ouvertement affirmé. Les professionnels de l'univers médiatique semblent quant à eux partager ce désintérêt et tendent à dévaloriser les représentants ou les porte-parole ouvriers lorsqu'il s'agit de parler d'eux. L'invisibilité qui en résulte pour ce groupe social a pour conséquence que ses membres se trouvent réduits au silence et tendent à se replier sur eux-mêmes.

Ces différentes recherches portant sur des situations sociales distinctes peuvent être rapprochées dans la mesure où elles recourent à une conception similaire de la visibilité et de l'invisibilité. A la différence des recherches menées sur les activités ordinaires de coordination dans des espaces publics, il ne s'agit pas ici de rendre compte des opérations par lesquelles les acteurs

25. LANZARINI, 2000.

26. BEAUD et PIALOUX, 1999.

rendent accessibles leurs activités à autrui. L'intérêt se porte davantage ici sur l'inattention d'une collectivité à l'égard d'acteurs ou de groupes sociaux. Le constat d'invisibilité sociale est ici le fruit d'un travail actif de recherche sociologique sur des réalités locales restées à la marge de la sphère publique. C'est le travail d'enquête sociologique lui-même qui confère une visibilité à ces pratiques localisées à partir duquel le constat de l'invisibilité peut se dresser. C'est dire que le constat de l'invisibilité sociale procède déjà d'une mise en visibilité de pratiques ou de formes de vie dont le caractère marginal se révèle alors ouvertement.

L'intérêt majeur de ces recherches sur l'invisibilité sociale repose sur leurs présuppositions, qui certes n'apparaissent pas toujours explicitement dans les recherches mentionnées. On ne peut parler d'invisibilité d'un univers social sans se référer, explicitement ou non, à un espace de relations sociales spécifiques, que l'on parvient à identifier et à dégager dans ses caractéristiques propres qui le distinguent d'autres mondes sociaux. Or, le fait que des acteurs ou des situations passent inaperçus ne renvoie pas seulement à la présence ou non de canaux de communication et de représentation susceptibles de faire exister le groupe ailleurs que dans son contexte immédiat d'existence. Cela renvoie en outre à un *arrière-plan normatif implicite*, qui a un fondement politique, définissant à un moment historique donné ce qui peut être aperçu et ce qui passe inaperçu. Le caractère pratique de la visibilité, l'organisation de l'attention sur certaines activités ou sur certains thèmes, relèvent d'opérations de constitution du visible qui ont également une dimension normative, morale et politique.

Une conception conflictuelle

Le fait que certaines activités sociales passent inaperçues, comme c'est notamment le cas du travail des femmes, suggère que les « manières de voir » engagées supposent toujours une attention sélective qui met en saillance certaines pratiques tout en en négligeant d'autres. Or l'attention « naturelle » et ordinaire portée sur le monde environnant acquiert une dimension normative explicite lorsqu'elle est interrogée et soumise à la critique. Car la critique des acteurs qui font l'expérience du déni d'attention révèle la hiérarchie implicite définissant « ce qui vaut d'être vu » selon laquelle s'organise l'attention. Les critiques élevées pour dénoncer l'invisibilité d'une situation, de certaines activités ou de certains groupes sociaux, contribuent à les faire advenir comme des entités intelligibles et

donc à les rendre visibles. Ainsi, les *luttés pour la visibilité* qui exigent que des pratiques injustement ignorées se voient attribuées une attention accrue peuvent aboutir à des transformations dans la « hiérarchie du voir ». La visibilité ne renvoie dès lors plus seulement à des compétences perceptives actualisées dans des situations de la vie quotidienne mais à un horizon de sens et de catégorisation conflictuel où se confrontent continuellement des définitions contradictoires de « ce qui vaut d'être vu ». On peut ainsi considérer qu'une part considérable de l'expérience sociale consiste à transformer le spectre de la visibilité, en y faisant entrer de nouveaux centres d'attention, en promouvant ceux qui étaient en second plan ou en conférant une dignité nouvelle à des thèmes jusque là secondaires. Et ce partage des frontières du visible n'est jamais figé car les dynamiques conflictuelles se déploient de manière continue. Loin d'être une compétence perceptive et une organisation de l'action figée, la visibilité apparaît alors comme le fruit de luttes en continuelle recomposition et qui agissent sur les schèmes implicites informant les « manières de voir ».

Plusieurs articles, dans le présent numéro, abordent la visibilité sous cet angle conflictuel et rendent compte, de manière plus ou moins explicite, des « luttes pour la visibilité ». L'analyse de John Thompson sur la « nouvelle visibilité » prend appui sur une théorie interactionnelle de la communication moderne qui met en évidence les principales formes d'interaction dans les sociétés contemporaines. A l'interaction de face-à-face dans des contextes de co-présence, qui suppose la présence mutuelle des participants dans l'interaction, est peu à peu venue s'ajouter l'interaction médiatisée qui se libère des contraintes de la co-présence et fait éclater le cadre spatio-temporel. La thèse centrale de Thompson consiste à dire que le développement des médias de communication, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'aux technologies électroniques les plus récentes, a attribué une place accrue à l'interaction médiatisée, dont une des conséquences est l'élargissement de l'horizon de la visibilité – soit l'ensemble des événements susceptibles d'être vus à distance au moyen des instruments de communication moderne. Mais les conséquences de cette nouvelle visibilité sont plus vastes encore puisque ce sont aussi les modes d'exercice du pouvoir qui se sont profondément modifiés. On sait que l'apparition du gouvernant devant les populations gouvernées est une des composantes essentielles de l'exercice du pouvoir. Or la montée de la visibilité médiatisée, et surtout l'extension de la sphère d'intervention des médias de communication durant la seconde moitié du XX^e siècle, ont

profondément transformé les modalités de l'apparition publique. Non seulement la vie privée des tenants du pouvoir mais aussi leurs caractéristiques personnelles, voire intimes, font désormais l'objet d'une couverture médiatique. Si les gouvernants peuvent désormais s'appuyer sur cette visibilité accrue pour mener leurs combats politiques, ils doivent aussi compter avec une couverture de leurs faits et gestes qui peut à tout moment se faire à leurs dépens. C'est ce que nous apprennent les grands scandales politiques qui, au cours du XX^e siècle, ont fait tomber plus d'un gouvernement. John Thompson montre bien qu'à l'heure de la multiplicité des moyens de communication, la visibilité dans le domaine public est devenue un enjeu de conflits et une composante majeure des luttes politiques et sociales.

Dans le prolongement de ces considérations sur la montée de la visibilité médiatisée dans les sociétés modernes, l'analyse menée par Olivier Voirol cherche à mettre en évidence les médiations sémantiques et organisationnelles des luttes pour la visibilité. Bien qu'elle soit toujours ancrée dans le vécu pratique du *ici et maintenant*, la visibilité médiatisée nous met en position de voir des réalités à travers la médiation d'un autre voir qui sélectionne et organise l'intelligibilité de cette relation. Les organisations médiatiques sont devenues les principales productrices de visibilité médiatisée dans les sociétés contemporaines, ordonnant les manières de voir sur la base de catégories d'appréciation et d'opérations d'identification ancrées dans des pratiques institutionnelles et professionnelles spécifiques. Ainsi contribuent-elles largement – bien qu'elles ne soient certes pas les seules – à définir l'ordre du visible et de l'invisible, qui confère une attention publique à certaines pratiques tout en en condamnant simultanément d'autres au silence. Nul étonnement dès lors que les luttes sociales contemporaines prennent souvent la forme de luttes pour la visibilité, qui font explicitement valoir une attente légitime de prise en considération de certaines situations ou de certaines expériences. Or l'horizon des activités dignes d'attention est en lien étroit avec l'horizon des pratiques socialement reconnues. Plus les médias modernes condamneront des groupes, des pratiques, ou des situations sociales à l'invisibilité et plus, peut-on du moins supposer, les luttes sociales tendront à faire voir et faire valoir les pratiques méprisées publiquement et en quête de surcroît d'attention et de reconnaissance.

L'article de Susana Bleil s'inscrit lui aussi dans le cadre d'une réflexion sur les luttes pour la visibilité à partir d'une recherche sur le mouvement des sans-terre au Brésil. Si la revendication principale de ce mouvement est l'accès à la propriété de la terre gérée au sein de coopératives, la visibilité du groupe et de ses revendications apparaît néanmoins comme une dimension fondamentale, sinon constitutive, de l'action collective. Différentes modalités d'action et de manifestation font exister le groupe, que ce soit par l'occupation physique de l'espace ou par le recours à des mises en forme symboliques faisant appel à l'art de la photographie. Ainsi, l'action des paysans sans terre se déploie dans l'interaction de face-à-face grâce à un ancrage dans des espaces localisés mais se joue également sur une scène de visibilité plus large impliquant une série de médiations. Si le groupe doit développer des pratiques qui le font exister dans l'espace social brésilien, il doit également se rendre visible à lui-même et refonder sans cesse une identité collective. Les rituels de *mística* s'inscrivent précisément dans ce processus par lequel s'élabore un espace interne au mouvement où se constituent et se reconduisent des repères normatifs quant à ce que les acteurs font et sont, espace qui permet au groupe de se recomposer en tant qu'entité collective en situation de lutte.

Avec le texte de Jacques Guilhaumou, nous restons sur un terrain d'analyse qui insiste sur le lien entre visibilité et politique mais en effectuant, cette fois-ci, en retour sur l'histoire. En historien de la Révolution française, l'auteur aborde en effet la question des formes politiques de visibilité qui adviennent au moment de l'avènement de la démocratie et qui vont de pair avec un élargissement de la reconnaissance. Dans la continuité de ses travaux sur les « sans »²⁷, il montre que les questions éthiques relatives à l'émancipation humaine soulèvent des questions relatives à la visibilité du mouvement social, tant en matière d'estime de soi que de politique de la justice. A partir des écrits de Siéyès sur le Tiers-Etat, l'auteur montre que l'opération révolutionnaire consistait à créer un cadre entièrement nouveau où les populations auparavant invisibles et exclues de la représentation nationale pouvaient devenir visibles et occuper une place assurant à ses membres dignité et reconnaissance. L'individu auparavant invisible devait désormais apparaître dans un espace lui permettant de faire valoir ses attentes de reconnaissance auparavant confinées au silence. Et ce cadre n'est autre que le Tiers-Etat, qui est le tout de la nation où chaque individu doit avoir la possibilité égale d'avancer vers la dignité de soi. Dignité de soi et

27. GUILHAUMOU, 1998.

reconnaissance sociale vont ici de pair puisqu'il est désormais question de la formation d'un cadre qui inclut et reconnaît tous les individus dans le grand ensemble de la nation. La figure du porte-parole est particulièrement importante dans ce nouveau cadre d'intégration qui prétend être la nouvelle expression politique d'une collectivité très large. Car les porte-parole non seulement expriment la parole du peuple mais interviennent aussi pour « mettre en évidence les torts de la société à l'égard des uns, et la nécessité pour les autres de participer à leur redressement ». C'est donc là une réflexion sur les implications politiques d'une configuration sociale en mutation révolutionnaire qui recompose de fond en comble l'ordre de la visibilité et les hiérarchies de la reconnaissance sociale.

L'article de Virginie Le Torrec aborde la thématique de la visibilité politique sous l'angle, cette fois-ci, des institutions parlementaires établies de la démocratie représentative. A partir d'une mise en perspective historique des relations des institutions parlementaires françaises et britanniques avec les médias de communication, l'auteure montre que l'activité parlementaire est traversée par une tension fondamentale entre extension et restriction de la visibilité publique de ses activités délibératives et législatives. La couverture journalistique des débats parlementaires a été rendue possible à la fois par la revendication démocratique de publicité issue du public des citoyens et par l'accroissement des marges de manœuvre du journalisme politique. Tout au long de cette histoire, force est de constater que la question des frontières de la visibilité s'est posée de manière constante, et souvent conflictuelle. On assiste à la fois à un travail de clôture de l'institution parlementaire et à des moments de contestation des lignes de démarcation de la visibilité, faisant elles-mêmes apparaître des formes renouvelées de légitimation de la clôture. Mais ces litiges se transforment aussi selon les évolutions propres de l'univers journalistique, comme le montre l'introduction des médias audiovisuels qui a fait surgir des litiges quant aux activités susceptibles d'être montrées et celles que les parlementaires ne pouvaient envisager de livrer au regard public. Mais ce sont aussi les manières de rendre visible qui furent l'enjeu du conflit : les activités sélectionnées, les moments-clés, les prises de vue, les positions de caméra, tout cela ouvrait un conflit sur ce qui pouvait être vu et ce qui devait rester caché, bref, sur les frontières de la visibilité médiatisée des activités politiques du parlement.

Un concept de visibilité ?

Après cette brève tentative de survol des usages sociologiques des termes de visibilité et d'invisibilité, il est sans doute nécessaire de se pencher davantage sur les proximités que ces termes entretiennent avec des concepts solidement ancrés dans le vocabulaire courant des sciences sociales. On peut en effet constater que le terme de visibilité tend à se superposer dans ses usages sociologiques courants à d'autres termes comme ceux de reconnaissance, de public ou publicité, ou encore d'observabilité (*accountability*). Par conséquent, une brève clarification conceptuelle s'impose. Commençons tout d'abord par souligner la grande proximité sémantique des termes de visibilité et de *reconnaissance*. Bien souvent, en effet, les deux termes se recoupent dans la littérature sociologique – en particulier celle qui porte sur le genre et sur l'action collective. Pourtant, rendre une pratique ou un acteur visible est-ce pour autant lui accorder une reconnaissance ? N'a-t-on pas avantage à distinguer plus clairement le terme de visibilité du concept de reconnaissance ? Essayons de clarifier tout d'abord ce qu'on entend par reconnaissance. Paul Ricoeur considère qu'il y a trois grands champs sémantiques du concept de reconnaissance, l'un renvoyant à identification, l'autre à l'identité et le troisième à la reconnaissance mutuelle²⁸. Or c'est principalement dans cette troisième acception que l'on peut inscrire la portée signifiante sans doute la plus forte du terme de reconnaissance. Cette troisième acception s'inscrit dans le fil de la tradition hégélienne, à laquelle il est généralement fait référence lorsqu'on parle de reconnaissance²⁹. Le concept de reconnaissance décrit ici une relation intersubjective de validation des attentes formulées implicitement par les acteurs dans leurs rapports à autrui, relation qui s'avère constitutive de leur sens de soi. Une telle relation présuppose la visibilité mutuelle des acteurs et leur capacité de manifester leurs attentes face à autrui. Un acteur invisible est donc d'emblée exclu de la relation intersubjective et n'apparaît pas comme participant à l'interaction³⁰. Par conséquent, la reconnaissance intersubjective ne saurait se déployer avec des acteurs ne parvenant pas à apparaître comme des entités constitutives de la relation. Mais il convient de souligner que la visibilité des acteurs au sein de cet espace relationnel n'implique pas nécessairement la reconnaissance de leurs attentes puisqu'ils peuvent potentiellement faire face au déni de reconnaissance. On ne doute

28. RICOEUR, 2004.

29. HONNETH, 2000 ; RENAULT, 2000 et 2004 ; FISCHBACH, 1999 ; LAZZERI, 2005.

30. HONNETH, 2003 et 2004.

pas que les exigences de reconnaissance qui pourront s'ensuivre devront avant tout passer par leur manifestation visible ; ce qui nous amène à concevoir une forme de lutte pour la visibilité étroitement liée à la lutte pour la reconnaissance, mais qui lui est, en un sens, antérieure. Dès lors, considérant ce niveau de la communication publique, une relative déconnexion conceptuelle semble s'imposer entre visibilité et reconnaissance. Mais la question se présente sous un autre angle si on l'aborde d'un point de vue génétique, comme le fait Axel Honneth dans ses travaux sur la reconnaissance, particulièrement attachés au processus d'individuation et de socialisation. Dans le présent numéro, Honneth procède à une analyse théorique du terme de visibilité en vue d'élaborer une « épistémologie morale la reconnaissance ». Selon cette perspective, affirmer que des acteurs sont invisibles ne signifie pas qu'ils le soient au sens perceptif du terme, car ils sont bien présents dans l'univers visuel des sujets percevant ; mais ils sont invisibles en un sens social, car les gestes expressifs qui manifestent l'existence d'un sujet pour autrui font, en l'occurrence, défaut. Être visible signifie dès lors être positivement inséré dans un tissu de gestes expressifs, toujours propres à des situations particulières de la vie sociale, grâce auxquels les acteurs manifestent leur mutuelle attention. À l'inverse, être invisible signifie se voir privé de ces gestes expressifs manifestant la « valeur » qu'un sujet acquiert dans le regard de l'autre – privation qui se manifeste, chez les personnes lésées, par des sentiments d'humiliation et de non-existence. En ce sens, pour Honneth, le processus d'identification par lequel un acteur devient visible pour ses partenaires d'interaction représente déjà une forme élémentaire de reconnaissance – qui prend cependant le chemin d'une pleine reconnaissance si elle acquiert le sens positif d'une affirmation de la « valeur » du sujet. Se plaçant explicitement dans la perspective d'une ontogenèse de l'individu, il montre enfin que la reconnaissance est bien constitutive : c'est parce que nous avons, dès le plus jeune âge, appris à comprendre la « valeur » des modes d'engagement des personnes qui nous entourent, notamment à travers les gestes et les expressions du visage, que nous sommes par la suite en mesure d'adopter une posture de distanciation « neutralisante » vis-à-vis des relations de reconnaissance en appréhendant notre environnement social de manière détachée. La visibilité se présente ainsi, selon cette perspective, comme une forme première mais neutralisée de reconnaissance mutuelle. Mais cette conclusion ne peut être tirée et appliquée au monde social que si nous acceptons l'hypothèse d'une continuité entre les gestes expressifs

socialisant de la première enfance et les modalités d'apparition et de manifestation dans l'espace public plus large.

On en arrive donc logiquement à la théorie de l'espace public, dans notre discussion sur les proximités sémantiques dans la terminologie courante de la visibilité dans les sciences sociales contemporaines. On ne doutera pas de la grande proximité du terme de visibilité avec le concept d'espace public – ou de public. Souvent en effet, les termes de visibilité et de *Publicité* sont utilisés indistinctement, comme s'ils devaient se recouper parfaitement. Or, tout semble indiquer que l'on gagnerait à distinguer plus fortement les deux termes. Dans la conception de Jürgen Habermas, le public renvoie au principe de *Publicité* (*Öffentlichkeit*) qui suppose que les personnes forment leur raisonnement à l'attention d'un public de semblables conçus dans leur autonomie de jugement³¹. Idéalement, le public se constitue dès lors que les personnes privées font preuve de leur capacité à opiner en prenant en compte des intérêts universels et en cherchant à élaborer, avec les autres, des décisions raisonnées orientées vers le consensus. Habermas met avant tout l'accent sur le processus d'argumentation et de délibération et relègue au second plan les procédés par lesquels les acteurs doivent se rendre visibles et se reconnaître mutuellement pour mener à bien une délibération publique. On peut cependant faire valoir que, pour que les acteurs communiquent, il faut au préalable qu'ils se reconnaissent réciproquement le droit de participation et qu'ils parviennent à se rendre visibles pour faire entendre leurs arguments³². Par conséquent, la visibilité ne saurait recouvrir complètement la *Publicité* puisque le déploiement d'une argumentation rationnelle présuppose antérieurement l'apparition mutuelle des acteurs. C'est donc dire qu'un espace de discussion rationnelle n'est pas envisageable si les acteurs sont invisibles et s'ils se déniaient le droit à la pleine participation à la discussion en tant qu'acteurs doués de jugement.

Si l'on se penche sur une autre approche de l'espace public, celle développée par Hannah Arendt, on découvre une perspective quelque peu différente, qui intègre davantage la question de la nécessaire apparition des acteurs. Pareille optique s'avère d'ailleurs plus prometteuse sans doute que la théorie habermassienne de l'espace public dans la perspective d'une approche centrée sur les questions de visibilité et d'invisibilité. C'est que, pour Arendt, l'existence d'un espace public présuppose à la fois la présence d'un

31. HABERMAS, 1993.

32. VOIROL, 2003.

monde commun partagé et la capacité des différents acteurs d'apparaître, de se rendre visibles les uns aux autres. L'apparence renvoie donc à ce qui est vu et entendu de tous mais elle est aussi bien plus que cela puisqu'elle touche au sens même de la réalité. Tant que les expériences privées, les pensées, les activités ne sont pas arrachées à leur localisation immédiate pour être transformées en objets dignes d'apparition publique, elles restent inexistantes et invisibles³³. Dans cette optique, la *polis* est le lieu de l'apparence ou, davantage qu'un lieu, elle est un espace non localisable qui advient lorsque les personnes s'assemblent par la parole et l'action. L'apparence est donc forcément éphémère, elle ne peut être constituée de manière définitive et ne peut survivre au mouvement qui l'a fait advenir : elle doit donc se rejouer constamment. C'est donc davantage, pour Arendt, comme une potentialité que comme un fait établi que l'apparence doit être appréhendée, puisqu'elle dépend de la capacité même des acteurs à s'assembler et à se rendre mutuellement visibles. Etre exclu de la participation à cet espace prive tout acteur de son sens même de la réalité et l'empêche de ressentir sa propre consistance en se fiant au regard d'autrui, bref en lui refusant la possibilité d'éprouver le sens de sa propre personne. Avec une telle approche du domaine public comme espace de nécessaire apparence, Hannah Arendt offre sans conteste des pistes pour analyser les conséquences individuelles et collectives de l'invisibilité sociale. Etienne Tassin a d'ailleurs souligné combien la question de la visibilité chez Arendt est foncièrement ancrée dans sa conception de l'agir politique et de la collectivité humaine : sans scène de visibilité publique, pas d'action politique, pas de public et donc pas de communauté de citoyens destinataires de l'action³⁴.

On a déjà eu l'occasion de souligner que le courant ethnométhodologique est sans doute celui qui, dans les sciences sociales contemporaines, a développé de manière la plus aboutie un concept de visibilité ancré dans des opérations pratiques, ceci autour de la notion d'*accountability*. Par ce terme, Harold Garfinkel entendait développer une approche de l'ordre social centrée sur l'idée que les acteurs organisent leur action dans des interactions concertées réciproquement reconnaissables et dont ils peuvent rendre compte³⁵. Loin de planer « au-dessus de la tête » des acteurs, l'ordre social est analysé dans sa production locale, à travers les actions et les interactions situées de ses

33. ARENDT, 1961, p. 258-270.

34. TASSIN, 1997, p. 316-317.

35. GARFINKEL, 1967.

membres. L'activité sociale est alors vue comme un phénomène observable et descriptible et la tâche de l'ethnométhodologue est de s'interroger sur les procédés par lesquels les acteurs organisent leurs activités de manière à faire sens pour les autres participants à l'interaction³⁶. Et l'ajustement mutuel des conduites individuelles dépend de cette capacité de donner forme à l'activité de sorte qu'elle prenne sens pour d'autres. Le concept d'*accountability* permet de se focaliser sur la manière dont les actions sont accomplies pour être identifiables ; et donc, la visibilité est ici le produit d'une pratique de configuration visant à faire sens socialement. Si le concept d'*accountability* représente l'apport spécifique de l'ethnométhodologie à la conception de la visibilité, on peut cependant considérer qu'il tend à se limiter aux opérations pratiques et aux énoncés par lesquels les acteurs, dans des situations locales de la pratique ordinaire, rendent accessible aux autres ce qu'ils sont en train de faire tout en conférant simultanément une intelligibilité publique à leurs actes. On le sait, l'approche ethnométhodologique se destine à la description minutieuse de ces activités, appréhendées dans leurs multiples manifestations et, à ce titre, se révèle d'un apport considérable à l'analyse des phénomènes de visibilité dans les sciences sociales contemporaines. Mais peut-on pour autant se satisfaire d'un concept de visibilité se superposant simplement à celui d'*accountability* ? Parvient-on réellement à rendre compte des phénomènes producteurs d'invisibilité pratique et sociale et des exigences de visibilité que ces derniers font surgir chez les acteurs lésés ? Il me paraît opportun, tout en intégrant ses apports, de ne pas superposer le terme de visibilité au concept d'*accountability* si l'on veut prendre véritablement en considération l'arrière-plan normatif de la constitution de la visibilité de certains pans de la pratique collective et, inversement, de l'invisibilité à laquelle d'autres pans sont condamnés³⁷.

Des perspectives de recherche ?

A l'issue de ce bref parcours, on peut considérer que la visibilité renvoie à l'ensemble des opérations pratiques menées par les acteurs pour signifier ce qu'il font aux yeux d'autrui et recoupe simultanément l'ensemble des compétences permettant de voir l'action d'autrui. Ces compétences pratiques à voir et à se faire voir reposent sur des connaissances d'arrière-plan

36. QUÉRÉ, 1986.

37. Si j'en avais le temps, j'analyserais plus en détail les travaux d'Harvey Sacks qui, dans le champ ethnométhodologique, font une place à la structure normative de la visibilité.

normativement structurées et organisant, dans des contextes spécifiques d'action et d'interaction, le partage entre « ce qui vaut d'être vu », ce qui est « moins vu » et ce qui est invisible. Toujours situés dans des situations concrètes d'actions, les acteurs parviennent à se rendre visibles et à observer autrui non seulement dans la co-présence physique mais également par le truchement de multiples médiations, à l'instar des supports visuels que sont les technologies de communication. La multiplication des dispositifs de médiation fait souvent intervenir une chaîne complexe d'acteurs et d'institutions qui interviennent à leur manière dans la constitution de la visibilité. Mais c'est aussi le caractère normatif de la visibilité et les partages qu'il implique qui peut, sous certaines conditions, lui conférer une dimension conflictuelle en devenant l'enjeu de luttes sociales, de mouvements d'action collective et de luttes sociales et politiques.

A partir de ces premiers constats sur la visibilité et l'invisibilité, plusieurs pistes d'investigation peuvent être esquissées. La première porte sur la *constitution du spectre de visibilité* vu dans sa dimension normative et dans les différentes sphères sociales d'action. Ceci implique de s'intéresser aux processus de constitution de « ce qui doit être vu », aux procédés par lesquels se déploie une évaluation collective définissant « ce qu'il convient de voir », aux manières de diriger l'attention sur des faits saillants, des pratiques ou des acteurs spécifiques. A l'image des travaux interactionnistes, les enquêtes sociologiques peuvent se pencher sur les situations les plus ordinaires de la vie quotidienne, en ce qu'elles incorporent une organisation normative du visible. Mais une telle perspective pourrait tout autant se pencher sur les multiples dispositifs de médiation impliquant des organisations plus vastes. Les médias de communication, par exemple, apparaîtraient ainsi non seulement comme des producteurs d'intelligibilité ou comme des vecteurs de domination symbolique mais aussi comme des institutions organisant l'attention publique et instruisant constamment des manières de voir. On peut par exemple mentionner l'ensemble des procédés, constants, visant à orienter le regard sur des séquences d'action, des images ou des segments d'images. La qualification de « ce qui se passe » et de ce qui doit être retenu est une opération normative de nomination qui constitue et délimite un champ de visibilité – à laquelle procèdent sans relâche les médias de communication. Le caractère normatif de ces opérations réside dans le tri forcément sélectif, les classifications et les hiérarchies qu'elles impliquent. Tout événement n'acquiert une existence publique qu'à partir du moment où les acteurs mobilisent des schèmes d'identification permettant de

le repérer comme phénomène pertinent, c'est-à-dire aussi plus pertinent qu'un autre. Dès lors, un événement peut être interprété de manière fondamentalement différente selon les procédés d'identification mobilisés pour le rendre intelligible. L'analyse des processus par lesquels la visibilité d'une situation advient devrait rendre attentif à ce qu'ils mettent forcément à l'écart et rendent invisibles³⁸. L'attention systématique à l'inattention et aux écarts est d'ailleurs un angle d'analyse qui révèle, souvent avec force, le caractère normatif de ce qui fait l'objet d'une visibilité constante – ce qu'une collectivité valorise et privilégie à un moment donné. Une telle sociologie, penchée sur l'invisible, se doit alors de détourner le regard face à ce qui se donne d'emblée comme digne d'attention et chercher ce qui se trame à côté des apparences les plus manifestes. C'est dans ce sens que va la proposition de Wayne Brekhus dans le présent numéro, consistant à mener une *sociologie de l'invisibilité*. Pour lui en effet, le monde social organise en permanence un marquage des aspects saillants de certains phénomènes, de certaines activités sociales ou encore de certains groupes. Une action est rendue intelligible par la saisie de certains de ces traits qui seront « marqués » et mis au premier plan au détriment d'autres traits qui passeront du coup inaperçus. Les dimensions les plus « spectaculaires », qui attirent l'attention parce qu'elles produisent un « choc » dans nos attentes sont également celles qui sont davantage marquées et remarquées et font l'objet d'une attention systématique. Et les sciences sociales n'échappent pas à ce processus puisqu'elles accordent elles-mêmes une importance accrue aux aspects politiquement les plus saillants et à ce qui apparaît comme « hors du commun », qui fait l'objet de la plupart des recherches, alors que les aspects les plus ordinaires de la vie sociale passent inaperçus. Une sociologie de l'invisible, suivant en cela certaines propositions de Garfinkel qui proposait une nouvelle manière de voir la réalité sociale et se penchant sur ce qui ne retient pas l'attention (le fameux « seen but unnoticed »), se doit donc d'accorder une place au familier et à ce qui passe d'ordinaire inaperçu. Elle se penche sur ce qui n'est pas d'emblée thématiquement par les langages institués de la communication publique et cherche à saisir l'ordinaire, qui a disparu en quelque sorte par trop-plein d'ordinaire. Une sociologie de l'invisible adopte donc une posture épistémologique consistant à détourner le regard des aspects les plus manifestes et à prendre une multiplicité de perspectives pour observer ce que, d'emblée, nous ne voyons pas.

38. Les travaux d'Albert Piette sur l'anthropologie du détail et les « modes mineurs de réalité » vont tout à fait dans ce sens : PIETTE, 1994, 1996.

Un second axe d'investigation pourrait porter sur les *exigences de visibilité* formulées, explicitement ou non, par des acteurs, que ce soit dans les situations les plus courantes de la vie quotidienne ou dans des situations moins ordinaires comme les mouvements d'action collective. Une telle perspective revient à se pencher sur les attentes de visibilité mutuelle et leur arrière-plan moral et politique. Une des attentes les plus fondamentales que tout individu formule implicitement lorsqu'il entre en relation avec autrui est d'être vu, regardé, de rencontrer le regard de l'autre, de manifester par des gestes visibles ses sentiments, de percevoir sa propre existence dans les yeux d'autrui³⁹. Le déni de ces attentes est ressenti comme une inexistence, une invisibilité sociale qui mène à la déstabilisation du sens de soi pour les acteurs qui en sont victimes. Mais elle fait également naître un sentiment de révolte et d'injustice et peut mener, dans certaines situations, à la constitution de mouvements d'action collective. L'exigence de visibilité ne saurait, du coup, se résumer à une simple stratégie rhétorique de revendication car elle touche à la remise en cause, pour les acteurs individuels et collectifs qui en sont victimes, à l'un des présupposés les plus fondamentaux de la vie sociale. La présence apparemment grandissante de revendications de visibilité dans les mouvements d'action collective, en particulier ceux qui soulèvent les questions de « l'exclusion », doit davantage être mise en relation avec les transformations de l'infrastructure communicationnelle des sociétés contemporaines, qui ont des conséquences sur les modalités par lesquelles les individus ou les groupes se rendent visibles les uns aux autres.⁴⁰ On l'a vu, l'importance croissante des médias de communication et d'une visibilité déspecialisée supposant la mobilisation de technologies de communication n'est pas à l'écart de ces évolutions.

Un autre angle d'interrogation pourrait être l'analyse des *opérations de constitution du visible* examinées dans ce qu'elles ont de spécifique, c'est-à-dire l'ensemble des procédés par lesquels les acteurs se rendent visibles et viennent à exister pour autrui et pour leur environnement social. Ces opérations s'inscrivent forcément dans un univers normatif de la visibilité et sont portées par des exigences de visibilité qui entendent agir sur les hiérarchies définissant « ce qui vaut d'être vu ». Mais elles peuvent faire l'objet d'une analyse spécifique, cherchant à mettre à jour les pratiques effectives, les différentes techniques mobilisées, les ajustements à des ordres contraignants, nécessaires pour ne pas passer inaperçu. Or il convient ici

39. HONNETH, 2003 ; DERBER, 2001.

40. THOMPSON, 1995.

d'éviter le piège dans lequel la démarche d'analyse de ces opérations tombe trop souvent et qui consiste à réduire ces dernières à des stratégies intéressées tournées vers la maximisation de l'attention d'autrui.⁴¹ Il ne fait certes pas de doute que, dans une culture médiatique contaminée par le marketing et la publicité, de telles stratégies existent bel et bien et contribuent à configurer les modes d'apparition publiques. Mais ne voir que cet aspect revient à passer à côté des exigences normatives élevées par des individus qui font l'expérience négative de l'inattention et de l'inexistence sociale. C'est dire aussi que l'analyse des opérations pratiques par lesquelles des acteurs cherchent à exister sur une scène de visibilité ne saurait être complètement déconnectée des attentes normatives en arrière-plan de leurs activités.

Un dernier angle d'analyse peut prendre pour objet les tendances à la *réduction du spectre de la visibilité* et à la production de l'invisibilité sociale. Si l'on peut concevoir, comme on l'a vu, une forme de relation dont les individus ne sont pas perçus comme des partenaires à part entière de l'interaction, dotés de leur singularité et de leur autonomie de jugement, reconnus pour ce qu'ils font, alors il faut concevoir qu'on a devant nous le modèle d'une forme d'interaction « froide » qui rend les participants mutuellement invisibles. On assiste à une relation impliquant, non pas une reconnaissance mutuelle, mais une coordination fonctionnelle. Les acteurs se rendent, certes, mutuellement saisissables pour coordonner leurs activités mais ils n'accèdent pas à une mutuelle visibilité. On peut alors formuler l'hypothèse que la progression d'une conception instrumentale de la visibilité, portée notamment par la multiplication des technologies marketing et leur extension à l'ensemble des sphères d'activité, loin de contribuer à un élargissement du champ de la visibilité sociale, produit une opacisation croissante des rapports sociaux. Les personnes tendent alors à disparaître sous l'amoncellement d'une *visibilité stratégique* dont la finalité est de contraindre autrui à l'attention et de susciter son adhésion immédiate. La réduction du visible à des stratégies manipulatoires tend simultanément à faire disparaître les personnes et, du coup, à dissoudre tout espace intersubjectif à partir duquel peut s'élaborer une opinion publique dans le jugement et l'exercice de la critique⁴².

41. FRANCK, 1998.

42. MONDZAIN, 2003.

A cette instrumentalisation de la visibilité par la multiplication des techniques inspirées du marketing et de la publicité, il convient d'ajouter un second mécanisme propre aux sociétés modernes : l'élargissement des chaînes d'interdépendance et la différenciation fonctionnelle qui rendent les activités d'une extrémité de la chaîne invisibles à l'autre extrémité⁴³. Une des caractéristiques fondamentales du processus de rationalisation repose sur une multiplication considérable des médiations par lesquelles les individus entrent en relation les uns avec les autres de manière abstraite et non immédiatement perceptible. Les acteurs sont inter-reliés par leurs activités mais à travers des chaînes tellement longues et complexes que leur action et leur existence deviennent invisibles. Le processus de déspecialisation et d'accroissement des relations à distance qui marque le développement des médias de communication s'accompagne d'une complexification des chaînes d'interaction qui rend les acteurs invisibles les uns aux autres. A la différence de l'échange communicationnel où les acteurs doivent se reconnaître mutuellement comme des partenaires de l'interaction, l'échange marchand se satisfait d'une relation minimale où les acteurs ne se manifestent que comme des partenaires réduits à leurs capacités fonctionnelles. Or l'établissement de modes d'interaction réduits à des chaînes d'interaction longues ou à de l'échange marchand aboutit à la création d'un monde d'opacité. Et comme le souligne Marie-José Mondzain, « le commerce des paroles et des regards est sans avenir là où chacun ne se définit que par ce qu'il achète et par ce qu'il vend dans un commerce qui exige qu'il se vende lui-même pour devenir un bon acheteur et bon vendeur du produit qu'il est devenu lui-même »⁴⁴.

43. ELIAS, 1991.

44. MONDZAIN, 2003, p. 248.

RÉFÉRENCES

- ARBORIO A. M. (2001), *Un personnel invisible : les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos.
- ARENDRT H. (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- ARENDRT H. (1995), *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil.
- BACCUS M. D. (1986), "Sociological indication and the visibility criterion of real world social theorizing", in H. Garfinkel (ed.), *Ethnomethodological studies of work*, Routledge & Keagan, London-New York, p. 1-19.
- BARTHÉLÉMY M. (1990), « Voir et dire l'action », in *Raisons pratiques*, n° 1, p. 195-226.
- BEAUD S., PIALOUX M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- BENJAMIN W. (1971), « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique », in *Poésie et révolution*, Paris, Denoël, p. 171-210, (1936).
- BERGER P. (1972), *Ways of seeing*, London, Penguin Books.
- BRAUDY L. (2002), *The World in A Frame. What We See in Films*, Chicago-London, University of Chicago Press, (1976).
- BREKHUS W. (1998), "A Sociology of the Unmarked: Redirecting our Focus", in *Sociological Theory*, n° 16, p. 34-51.
- CRARY J. (1994), *L'art de l'observateur. Vision et modernité au XIX^e siècle*, Nîmes, Editions Chambon, (1990).
- CRARY J. (1999), *Suspensions of Perception. Attention, Spectacle, and Modern Culture*, Cambridge Mass., London.
- DE FORNEL M. (1991), « Voir un événement », in *Raisons pratiques*, n° 2, p. 97-122.
- DEVOS G., WAGATSUMA H. (1966), *Japan's invisible race: caste in culture and personality*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press.
- DEJOURS C. (1998), *Souffrance en France*, Paris, Fayard.
- DEJOURS C. (2003), *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, Paris, INRA Editions.
- DERBER C. (2000), *The Pursuit of Attention. Power and Ego in Everyday Life*, New York, Oxford University Press, (1979).
- DERMENJIAN G., GUILHAUMOU J., LAPIED M. (2000), *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Editions Publisud.
- ELIAS N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.

- FISCHBACH F. (1999), *La reconnaissance. Hegel et Fichte*, Paris, PUF.
- FOUCAULT M. (1963), *Naissance de la clinique*, Paris, PUF.
- FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FRANCK G. (1998), *Ökonomie der Aufmerksamkeit. Ein Entwurf*, München-Wien, Edition Akzente Hanser.
- GARFINKEL H. (1967), "What is ethnomethodology?", in *Studies in ethnomethodology*, New York, Prentice Hall, p. 1-34.
- GOODWIN C. (1994), "Professional Vision", *American Anthropologist*, n° 96 (3), p. 606-633.
- GRIFFIN M. (1994), "Camera as Witness, Image as Sign: The Study of Visual Communication in Communication Research", in *Communication Yearbook*, n° 24, p. 433-463.
- GUILHAUMOU J. (1998), *Le langage des sans. Les mouvements actuels à l'épreuve de la Révolution française*, Paris, ENS-Éditions (édition électronique : <http://osiris.ens-lsh.fr/bibens/bibel/guilhaumou/>).
- HABERMAS J. (1964), "Öffentlichkeit", in J. Habermas, *Kultur und Kritik*, Frankfurt/M., Suhrkamp, p. 61-69.
- HABERMAS J. (1993), *L'espace public*, Paris, Payot, (1962).
- HAYWARD S. (1997), « Un monde invisible – race et visibilité », in J.-P. Esquenazi (dir.), *La communication de l'information*, Paris, Harmattan, p. 143-164.
- HONNETH A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- HONNETH A. (2003), *Unsichtbarkeit. Stationen einer Theorie der Intersubjektivität*, Frankfurt/M., Suhrkamp.
- HONNETH A. (2004), « Visibilité et invisibilité », in *De la reconnaissance*, Revue du Mauss, n° 23, p. 136-150.
- JAY M. (1993), *Downcast Eyes. The Denigration of Vision in Twentieth-Century French Thought*, Berkeley-London-Los Angeles, California University Press.
- LANZARINI C. (2000), *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, PUF.
- LATOUR B. (1985), « Les vues de l'esprit », in *Culture technique*, n° 14, p. 5-29.
- LATOUR B. (1998), *Paris, ville invisible*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte.
- LAZZERI C. (2005), « Qu'est-ce que la lutte pour la reconnaissance ? », in *Annales de l'Université de Franche-comté*.

- LEE J., WATSON R. (1993), « Regards et habitudes des passants. Les arrangements de visibilité de la locomotion », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, Paris, Plan Urbain, p. 100-109.
- LEONARD M. (1998), *Invisible work, invisible workers: the informal economy in Europe and the US*, Basingstoke, Macmillan Press.
- LEVIN D. M. (1993), *Modernity and the Hegemony of Vision*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.
- LYNCH M. (1985), "Discipline and the material form of images. An analysis of scientific visibility", in *Art and artifact in laboratory science*, London, Routledge and Keagan.
- MACBETH D. (1999), "Glances, trances, and their relevance for a visual sociology", in P. L. Jalbert (ed.), *Media Studies: ethnomethodological Approaches*, Lanham-New York-Oxford, University Press of America, p. 77-110.
- MASSON S. (1999), « Travail en débat, travailleuses invisibles. Quelques enjeux sexués autour de la redéfinition du travail », in *Cahiers du Genre*, n° 26.
- MONDZAIN M.-J. (2003), *Le commerce des regards*, Paris, Seuil.
- MONDZAIN M.-J. (2003), *Voir ensemble*, Paris, Gallimard.
- NAHOUM-GRAPPE V. (1998), « L'échange des regards », in *Terrain*, n° 30, p. 67-82.
- PANESE F. (1998), Médiations graphiques et connaissance : ébauche d'une généalogie des pratiques scientifiques, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, Faculté des Sciences Sociales et Politiques.
- PAPERMAN P. (1992), Vision en sous-sol : la vie quotidienne des policiers dans le métro, Travaux de recherche et d'analyse du social, Paris.
- PIETTE A. (1994), « Le mode mineur comme sens pratique », in *Recherches sociologiques*, vol. XXV, n° 2, p. 79-98.
- PIETTE A. (1996), *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métailié.
- QUÉRÉ L. (1986), « L'argument sociologique de Garfinkel », in *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, n° 3, p. 100-137.
- QUÉRÉ L. (1992), « Le tournant descriptif en sociologie », in *Current sociology*, n° 40 (1), p. 139-165.
- QUÉRÉ L. (2000), « Perception du sens et action située », in M. de Fornel et L. Quéré (dir.), *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'Ehess, coll. Raisons pratiques, p. 301-338.
- RANCIERE J. (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique.

Recherches féministes (1999), « Invisibles et visibles », vol. 12, n° 2.

RENAULT E. (2000), *Le mépris social*, Bègles, Éditions du Passant.

RENAULT E. (2004), *L'expérience de l'injustice. Clinique de la reconnaissance*, Paris, La Découverte.

RICOEUR P. (2004), *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.

SIMMEL G. (1969), "The Sociology of the Senses: Visual Interaction", in R.E. Park et E.W. Burgess (eds.), *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, p. 356-361.

SNOW D., ANDERSON L. (1993), *Down on their Luck. A study of homeless street people*, Berkeley, University of California Press.

SUDNOW D. (1972), "Temporal Parameters of Interpersonal Observation", in D. Sudnow (dir.), *Studies in social interaction*, New York, Free Press, p. 259-279.

TASSIN E. (1997), *Le trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot.

THOMPSON J. (1995), *Media and Modernity. A Social Theory of The Media*, Cambridge, Polity Press.

THOMPSON J. (2000), « Transformation de la visibilité », *Réseaux*, n° 100, p. 189-213.

THOMPSON J. (2000), *Political Scandal. Power and Visibility in the media Age*, Cambridge, Polity Press.

VOIROL O. (2003), « L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth », in C. Barril, J. Carrel, C. Guerrero, A. Marquez (dir.), *Le public en action*, Paris, Harmattan, p. 109-127.

VOIROL O. (2004), « Reconnaissance et méconnaissance. Sur la théorie de la violence symbolique », in *Informations sur les sciences sociales*, vol. 43 (3), p. 403-433.

WALKER J. A., CHAPLIN S. (1997), *Visual culture: an introduction*, Manchester-New York, Manchester University Press.